

Image not found or type unknown



Question loyer trop payé

Par **fabounet31**, le **23/09/2014** à **10:56**

Bonjour,

nous étions locataire d'une maison que nous avons quitté le 29 juillet 2014. Pour cela, nous avons envoyé un courrier à notre propriétaire exactement 3 mois avant pour signaler le préavis (courrier recommandé avec AR reçu le 29 avril 2014 par notre ex-proprio). Or au mois de juillet, nous avons réglé la totalité du loyer pour le mois [smile17][smile17][smile17].

Depuis, je réclame le trop payé au pro-rata du mois à mon proprio qui ne me l'a toujours pas reversé. Quel sont mes recours ?

D'avance merci,

Cordialement

Fabounet31